



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



FICHE DE POSTE : Adjoint Pédagogique auprès du Directeur de l'Unité Pédagogique Interrégionale (UPR) de DIJON

PROFIL DE POSTE

Enseignant spécialisé prioritairement titulaire du CAPA-SH ou CAPSAIS option F, du CAEI, 2 CA-SH option F ou maître-formateur justifiant d'une expérience pédagogique professionnelle auprès de public en situation d'échec scolaire.

NATURE DES MISSIONS CONFIEES

Sous l'autorité conjointe du Directeur de l'Unité Pédagogique Interrégionale de DIJON et de l'inspecteur ASH académique, l'adjoint pédagogique est affecté administrativement au siège de l'UPR, 72A, rue d'Auxonne – 21033 DIJON.

Nommé à temps complet, il assiste le Directeur de l'UPR, dans le cadre des textes cosignés par les Ministères de l'Education Nationale et de la Justice et des Libertés, dans la prise en charge de la formation générale et technologique des publics détenus dans les 20 unités locales d'enseignement des établissements pénitentiaires, relevant de la direction interrégionale des services pénitentiaires CENTRE-EST-DIJON :

- Il coordonne les actions relevant de la lutte contre l'illettrisme et du FLS (conseils techniques et logistiques aux équipes, réflexion globale sur la politique et les moyens de mise en œuvre, travail en réseau avec tous les acteurs concernés à l'interne comme à l'externe, formation des enseignants, gestion de groupes de travail sur les démarches et outils pédagogiques...)
- Il participe à l'animation, la coordination et la gestion administrative des équipes enseignantes des unités locales d'enseignement (ULE), favorisant la communication au sein de cette structure éclatée.
- Il a en charge le dossier des examens sur l'ensemble des ULE.
- afin d'en garantir la cohérence et l'efficacité globale, Il contribue à l'articulation des missions d'enseignement avec les activités des services pénitentiaires et de leurs partenaires (formation professionnelle, activités socio-éducatives et culturelles, travail...)
- Il collabore à l'élaboration du Projet pédagogique de l'UPR
- Il contribue à l'évaluation de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'UPR.
- Il apporte une contribution à la mise en œuvre du plan de formation des enseignants
- Il participe aux diverses réunions et commissions concernant l'UPR

Observations complémentaires :

- Devoir de réserve et de confidentialité.
- Avoir anticipé les conditions de travail liées à l'enfermement.

COMPETENCES REQUISES

- Expérience dans le domaine de l'enseignement auprès d'adolescents ou de jeunes adultes en situation d'échec scolaire
- Relationnelles (écoute, négociation, mobilisation des enseignants, distanciation)
- Bonne organisation du travail
- Souplesse de fonctionnement et faculté d'adaptation.
- Travail en équipe et analyse des pratiques professionnelles.
- Expérience confirmée en bureautique : WORD, EXCEL, POWER POINT
- Disponibilité et mobilité
- Connaissance des modalités de fonctionnement de l'enseignement en milieu pénitentiaire

CONDITIONS DE SERVICE

Le service est celui d'un adjoint à un chef d'EPL au-delà des 36 semaines annuelles, avec participation aux permanences administratives de la structure UPR qui doit répondre aux besoins du service : déplacements dans les 3 académies (DIJON, ORLEANS-TOURS et REIMS), réunions diverses, formations, représentations de l'UPR...

Il perçoit une indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire ainsi qu'une indemnité de logement.

Il effectue ses missions sur ordre de mission du Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de DIJON, qui prend en charge les frais correspondants.

Pour tout renseignement sur le poste, s'adresser à madame Jacquinot, Proviseur directeur de l'unité pédagogique interrégionale Centre Est Dijon (secrétariat : 03.80.72.50.10 ou courriel : michelle.jacquinot@justice.fr).

MODALITES DE NOMINATION

Enseignant titulaire à temps plein, l'adjoint pédagogique auprès du Proviseur est nommé, dans le cadre de l'UPR, par le Recteur, après avis d'une commission de recrutement qui aura lieu le **1^{er} juin 2010** et après consultation du Directeur Régional des Services Pénitentiaires.

Une lettre de motivation et un curriculum vitae sont à adresser à :

Madame le Recteur, 51 rue Monge - BP 1516 - 21033 Dijon Cedex (courriel : marie-genevieve.thevenin@ac-dijon.fr)

Et

Monsieur le Chef du département de l'insertion et de la probation
Direction Interrégionale des services pénitentiaires Centre-Est Dijon, 72 A, rue d'Auxonne BP 1531, 21033 Dijon cedex (michelle.jacquinot@justice.fr)